

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Non à la ratification du Mécanisme européen de stabilité (MES)

- Politique -

Date de mise en ligne : vendredi 17 février 2012

Démocratie & Socialisme

L'article 136 du traité de l'Union Européenne autorise la création d'un Mécanisme européen de stabilité (MES). Il est proposé à la ratification du Parlement français le mardi 21 février.

La gauche dans son ensemble et les élus socialistes en particulier devraient voter contre cette ratification pour 2 raisons essentielles.

1. Parce que le MES est un mécanisme de solidarité à l'usage exclusif de la Finance

Les « plans d'aides » de l'Union européenne et du FMI se présentent comme des plans d'aide à la Grèce, à l'Irlande et au Portugal. En réalité, les Grecs, les Irlandais, les Portugais n'ont jamais vu la couleur d'un seul euro des aides qui leur ont été soi-disant apportées par l'Union européenne, le Fonds européen de stabilité financière (FESF) dont le MES devrait prendre la succession) et par le FMI. Les fonds prêtés par ces institutions vont directement rembourser les banques, les assurances et les fonds spéculatifs lorsque les titres des dettes publiques grecques, irlandaises ou portugaises qu'ils détiennent arrivent à échéance.

Par contre, c'est bien aux peuples grecs, irlandais ou Portugais de rembourser les sommes versées directement à la Finance par le Fonds européen de Stabilité financière (FESF). Il en irait de même, demain, pour les sommes directement versées à la Finance par le MES si des pays européens (l'Italie, l'Espagne...) choisissaient de faire appel à l'Union européenne et au FMI.

Par contre, ces sommes versées directement à la Finance seront assorties de conditions, c'est-à-dire de plan de destruction sociale tels que ceux qui ont été imposés à la Grèce, au Portugal ou à l'Irlande. Cette institutionnalisation des pratiques du FMI et de l'Union européenne serait inscrite dans le traité puisque le texte soumis à la ratification du Parlement stipule expressément : « l'octroi au titre du mécanisme de toute assistance financière nécessaire sera subordonné à une stricte conditionnalité ».

Constater les effets économiques, financiers et sociaux de ces « conditionnalités » en Grèce ne peut qu'entraîner le refus de ratifier le MES.

La Grèce subira en 2012 sa cinquième année de récession consécutive. Les plans de destruction sociale qui lui ont été imposés ne lui ont pas permis de sortir de la récession liée à la crise bancaire de 2007-2008. En 2011, son PIB a encore diminué de 6 %. L'année 2012 sera encore pire.

En 2010, la dette publique grecque s'élevait à 140 milliards d'euros. Moins de deux ans plus tard, les conditions imposées à la Grèce ont amené cette dette à 162 milliards d'euro.

Le chômage dépasse les 22 % de la population active et atteint 45 % chez les jeunes (49,5 % chez les jeunes femmes). Les salaires et les retraites ont été amputés de 50 % et même, dans certains cas, de 70 %. La malnutrition fait des ravages parmi les enfants de l'école primaire. La faim fait sa réapparition surtout dans les grandes villes du pays dont le centre est occupé par des dizaines de milliers de SDF, misérables, affamés et en haillon. Les hôpitaux ne peuvent plus fournir les médicaments de base. 35 % des grecs font maintenant appel aux hôpitaux de rue pour pouvoir se soigner (5 % avant la crise)... Le nouveau plan de restructuration sociale que vient de voter le Parlement grec supprimera les conventions collectives, imposera la suppression immédiate de 15 000 emplois dans le secteur privé et abaissera de 22 % le salaire minimum, de 32 % pour les jeunes qui ne percevront plus que 527 euros par

mois quand ils auront la chance d'avoir un travail à temps plein. Les retraites complémentaires diminueront de 15 %. Par contre les cotisations sociales patronales diminueront de 2 % en 2012 et de 13 % en 2013 !

2. Parce que le MES est indissociable du traité européen que veulent nous infliger Sarkozy et Merkel : le « Traité sur la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire » (TSCG)

L'octroi d'une « assistance financière » par le MES sera conditionné à partir du 1er mars 2013 à la ratification du TSCG qui inclut, notamment, la « règle d'or » de Merkozy.

Qui accepte l'un, accepte l'autre.

Pour appuyer la volonté de François Hollande de renégocier le traité de Merkozy, il est nécessaire de ne pas lui entraver les mains en votant pour une ratification du MES et par là-même du TSCG.

En votant contre cette ratification, les élus socialistes aideraient François Hollande à créer un rapport de forces qui lui faciliterait la tâche lorsqu'il ira, comme il l'a annoncé, rencontrer Angela Merkel pour renégocier le TSCG.

Jean-Jacques Chavigné